

## Bulletin de souscription à joindre à votre don

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la voûte de l'église Saint Aubin

**Mon don est de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt**

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre de**

**« Fondation du Patrimoine – Eglise Mesnil sous Vienne »**

⇒ Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.*
- de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).  
*Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.*

⇒ Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. *Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.*

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

**Attention :** Dans le cas d'un don effectué par chèque, le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement au nom et adresse figurant sur le chèque (adresse du foyer fiscal)

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'impôt sur le revenu     de l'impôt sur la Fortune     de l'impôt sur les Sociétés  
NOM ou SOCIÉTÉ : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

*J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.*

**Coupon réponse à renvoyer à :** **Fondation du Patrimoine-Délégation Haute Normandie**

**14 rue Georges Charpak – BP 332**

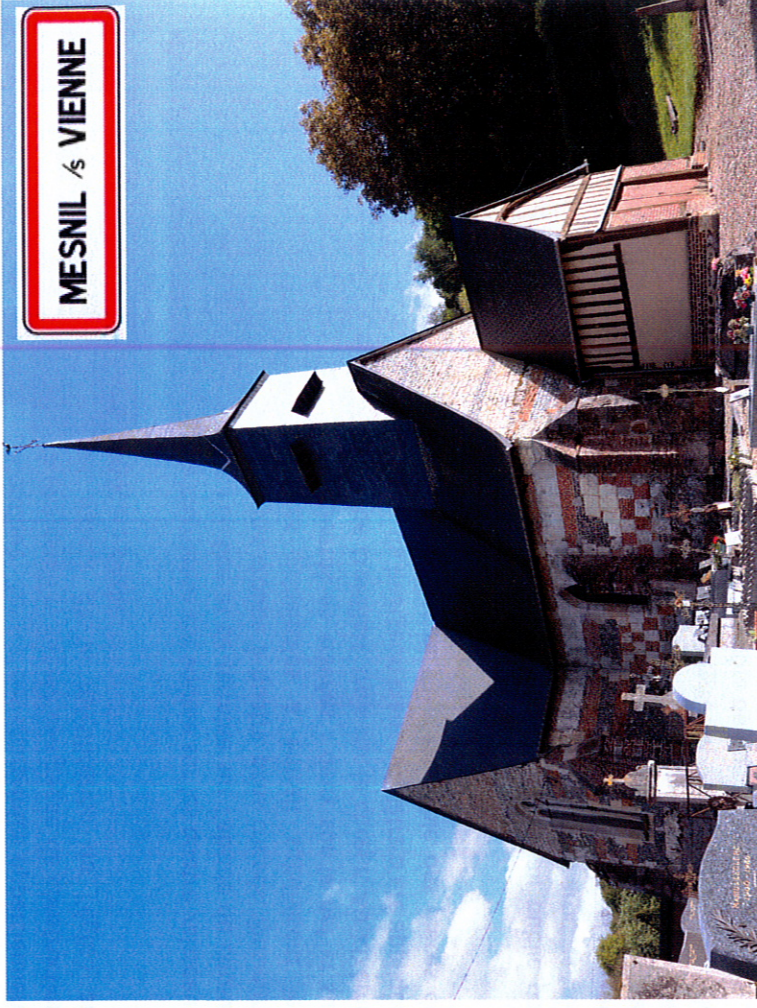
**76136 MONT SAINT AIGNAN Cedex**

Tél : 02 32 19 52 51

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.  En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Ensemble sauvagardons notre patrimoine ...

## Participez à la restauration de l'église Saint Aubin !



Découvrez le projet sur le site Internet :

[www.fondation-patrimoine.org/447](http://www.fondation-patrimoine.org/447)

FONDATION



DU PATRIMOINE



Proposition  
emplacement logo  
Crédit Agricole



## Un édifice remarquable...



La construction de l'église Saint Aubin remonte probablement au XI<sup>ème</sup> siècle. Les charpentes qui couvrent la nef, les deux bras du transept et le chœur sont homogènes et de structure identique. Toutes ces charpentes appartiennent à une seule et même campagne de construction et datent de la réédification de l'église au XVI<sup>ème</sup> siècle.



La charpente est voûtée sur les quatre vaisseaux de l'édifice et se termine sur l'abside du chœur par une croupe à quatre pans coupés. Plusieurs fermes principales à entrain subdivisent les charpentes en travées : deux sur la nef et sur chaque croisillon, trois sur le chœur. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, un badigeon blanc en plâtre a été appliqué sur les voûtes et sur l'ensemble des pièces de charpente apparentes.



L'église est actuellement fermée au public par nécessité d'une restauration de la charpente très dégradée. En effet, le badigeon en plâtre ne permettait ni d'entretenir la voûte, ni d'effectuer des réparations ponctuelles. Il entraînait l'humidité et aggravait les problèmes de structure de la voûte de bois en mauvais état.

## Des travaux de restauration importants

En 2005, après la fermeture de l'édifice, une première campagne de souscription est lancée en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Grâce à l'aide du département, de la Fondation du patrimoine et de la générosité des habitants de la Vallée, le plâtre et le lattis de la voûte intérieure ont pu être déposés en 2007.

Ces travaux ont révélé une magnifique voûte en berceau originelle du XVI<sup>ème</sup> siècle qu'il serait judicieux de confirmer.



Les nouveaux travaux de restauration auront donc pour objet de rendre à l'église ses bois réparés et consolidés, révélant des profils sculptés et cette voûte lambrissée remarquable à croisée de transept avec médaillon typique du Vexin Normand. Ces travaux, absolument nécessaires pour rendre ce bel édifice aux habitants de la commune, sont les suivants :

- ➔ Réparation des poteaux du tabouret de clocher
- ➔ Restitution de la partie basse du voûtement en bois
- ➔ Restitution de la voûte en bois
- ➔ Reprise du linteau de la porte de la sacristie



Détail d'une sablière

## La Fondation du Patrimoine

La Fondation du patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les **propriétaires publics et associatifs** à financer leurs projets, permet aux **propriétaires privés** de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le **mécénat d'entreprise**.

## Comment faire un don ?

La commune de Mesnil sous Vienne, en partenariat avec l'Association de Sauvegarde des Abords la Lévière et de la forêt de Lyons (ASALF) et la Fondation du patrimoine, a décidé de lancer une campagne de souscription en faveur de la restauration de l'église. La souscription s'adresse à tous, particuliers, associations et entreprises. Si vous souhaitez apporter votre aide, deux solutions s'offrent à vous :

- ➔ Connectez-vous sur le site Internet de la Fondation du Patrimoine : [www.fondation-patrimoine.org/447](http://www.fondation-patrimoine.org/447) et découvrez la présentation de l'église. Vous aurez la possibilité de faire un don en ligne depuis notre site avec votre carte bancaire, par paiement sécurisé.

Ou

- ➔ Complétez et expédiez le bon de souscription au dos de ce dépliant, accompagné de votre don

**En retour, vous recevrez un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt. Merci par avance pour votre participation.**